

## *Première partie*

# **Qu'est-ce que la pauvreté ?**

La pauvreté n'est pas récente. C'est un vieil ennemi qui a frappé toutes les époques, toutes les sociétés à des degrés divers et qui continue de poser de nombreux problèmes en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Elle revêt de nombreux aspects : outre le manque de revenus monétaires, la pauvreté concerne la faim ou la malnutrition, les épidémies, l'analphabétisme, le nonaccès à l'eau potable, aux soins, au logement, aux vêtements. La pauvreté, c'est encore vivre dans des environnements insalubres, pollués et risqués (au sens des risques naturels tels les séismes, les inondations et au sens politique tels les guerres, les attentats etc.). La pauvreté, c'est enfin l'absence de pouvoir, de représentation, d'écoute, de réseaux sociaux soit autant de facteurs sources d'exclusion sociale.

La notion de pauvreté peut être associée à la misère, à l'injustice, aux inégalités, à la marginalité. Elle peut sembler invraisemblable dans un monde qui progresse, s'enrichit et offre des conditions de vie toujours supérieures à une partie relative de la population mondiale. En leur temps, Malthus et Marx se sont opposés sur les origines de la pauvreté. S'agit-il d'un accident de l'histoire ? S'agit-il d'une incapacité à assurer les besoins de ses enfants ? S'agit-il d'une insuffisance de revenus et d'offre globale de biens et services ou s'agit-il d'une inégale répartition des biens et services disponibles ? Les travaux plus récents de Sen ont enrichi la réflexion en suggérant

que la pauvreté relevait essentiellement d'une absence d'accès des populations aux biens essentiels (ou biens premiers) et aux services sociaux de base.

Les interrogations sont multiples et ne peuvent ignorer la dimension philosophique du débat. Nous pensons que la prise en compte de la pauvreté relève d'un comportement altruiste qui pose plusieurs problèmes analytiques. Après avoir défini la pauvreté et présenté ces divers visages, nous relatons les explications théoriques de la pauvreté puis terminons sur les liens entre pauvreté et altruisme.

### ***a. Définitions et formes diverses de la pauvreté***

La notion de pauvreté est complexe ce qui nous oblige à aborder quelques problèmes méthodologiques et à présenter les formes essentielles de la pauvreté.

#### *La pauvreté : définitions et problèmes méthodologiques*

La pauvreté correspond à une situation de privation absolue ou relative, régulière ou non, réversible ou non. Elle peut être synonyme de misère(s). Les formes de la misère sont multiples : on parle de misère à propos « de la science (Popper), de la sexualité (Reich), de la philosophie (Marx), de la politique, de la culture »<sup>1</sup>. Les formes de la pauvreté ne sont pas moins multiples : en économie, dans les sociétés monétarisées, la pauvreté a trait essentiellement à un manque de revenus monétaires et à un manque de ressources matérielles nécessaires. L'absence de revenus monétaires liés à une participation à la vie productive peut être compensée par des revenus de transfert via les mécanismes de redistribution. Dans les sociétés où l'État-Providence est peu présent, l'absence de revenus liés à la production est un facteur d'appauvrissement.

---

1. Jarret M.-F. et Mahieu F.-R., (1998), *Économie publique*, Ellipses, Coll. « Universités », p. 84.

D'autres problèmes surgissent quand on veut comparer les niveaux de pauvreté. Le revenu monétaire disponible n'est pas comparable d'un pays à l'autre, d'une année à l'autre (en raison des taux de change et des taux d'inflation) et il est préférable de raisonner en pouvoir d'achat. Les économistes ont recours à la parité de pouvoir d'achat (PPA).

---

### *La parité de pouvoir d'achat<sup>1</sup>*

Les taux de parité de pouvoir d'achat sont calculés à partir des enquêtes périodiques du projet de Comparaisons Internationales. Prenons le cas d'un américain achetant aux États-Unis un panier de produits d'une valeur de 100 dollars. En 2006, ces 100 dollars valent 80 euros au taux de change de 0,80 euro pour 1 dollar. S'il venait en France (ou dans la zone euro), le même panier lui coûterait 90 euros. La raison est simple : le taux de change courant est différent du taux de PPA. Par définition, le taux de PPA est celui qui assure le même pouvoir d'achat à chaque unité monétaire dans les deux pays concernés. Dans l'exemple, pour égaliser les prix d'achat d'un même panier de produits dans les deux pays cités, le taux de PPA est alors de 90/100 soit 0,90 euro pour un dollar. Il est juste de considérer également que le niveau général des prix français est supérieur de 12,5 % à celui des prix américains [l'indice relatif est égal à  $(90/80) \times 100$ , soit 112,5 %].

---

Cette technique permet de neutraliser les différences de prix entre pays afin de permettre les comparaisons internationales de la production et de revenu en termes réels. Avec par exemple un dollar exprimé en PPA dans un pays donné, il est possible de se procurer la même quantité de biens et de services que s'il s'agissait d'un dollar des États-Unis. Cette méthode de calcul n'est pas malgré tout sans inconvénient<sup>2</sup>. La Banque mondiale y a recours en définissant la pauvreté par le pouvoir d'achat que procure une certaine somme en dollars

- 
1. D'après Freudenberg M., Herzog C., Lafay G., Ünal-Kesenci D., (1999), *Nations et mondialisation*, Economica, p.16.
  2. Paragraphe largement inspiré de la réflexion de Thomas Pogge (Columbia University, NY) : « Que savons-nous de la pauvreté dans le monde ? » in *Observatoire des inégalités*, 17 mai 2006, [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr).

durant une année donnée (« année de référence »). Elle détermine cette somme selon les seuils de pauvreté domestique déjà en usage dans les différents pays étudiés. Ces seuils de pauvreté intérieurs des PVD sont définis par un budget mensuel par personne possédant un pouvoir d'achat équivalent à celui de 31 dollars aux États-Unis en 1985. Il faut ensuite procéder à deux conversions : convertir le seuil de pauvreté défini en dollars dans d'autres devises, transposer le seuil de pauvreté de l'année de référence à d'autres années.

Pour la première conversion, la Banque mondiale recourt aux PPA ce qui pose un problème car le rapport entre les prix dans les pays riches et les prix dans les pays pauvres varie beaucoup selon les biens et services. Les pauvres sont d'abord préoccupés par la consommation alimentaire de base et leur consommation ne reflète pas la consommation mondiale. Même si de nombreux services coûtent moins cher dans les pays pauvres que dans les pays riches (aide ménagère, course en taxi), les très pauvres ne sont pas concernés. De fait, considérer qu'on vit aussi bien en Afrique subsaharienne (ASS) avec 5 dollars par mois qu'aux États-Unis avec 31 dollars laisse pour le moins perplexe. L'idéal consisterait à comparer les pouvoirs d'achat à partir des biens et services nécessaires à la satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme selon les PVD.

À propos de la seconde conversion, les seuils de pauvreté nationaux (désormais fixés pour les différents pays et pour l'année de référence) sont calculés pour plusieurs années en prenant pour base pour chaque pays l'indice national des prix à la consommation. Cet indice prend en considération les variations de prix de nombreux biens et services. Un nouveau problème se pose relatif à l'échantillon des biens et services. « À quoi cela sert-il aux hindous pauvres que leur revenu augmente par rapport au prix des ordinateurs, des chaînes stéréo et des billets d'avion lorsqu'il décroît par rapport au prix du riz [...] pour juger de l'évolution du pouvoir d'achat réel de leur revenu, on devrait se concentrer sur le prix des biens de première nécessité ». *In fine*, selon l'auteur, le concept de pauvreté devrait partir d'une conception des besoins fondamentaux des êtres

humains, puis rechercher quels sont les différents produits aptes à les satisfaire. Être pauvre signifierait alors être dans l'incapacité de s'offrir un échantillon suffisant de ces produits.

### *Les visages essentiels de la pauvreté*

Nous distinguons essentiellement la pauvreté monétaire, la pauvreté humaine, la pauvreté sociale. Il existe toutefois d'autres visages telles la pauvreté des conditions de vie, la pauvreté administrative, la pauvreté subjective<sup>1</sup>.

**La pauvreté monétaire** se définit par rapport à un revenu monétaire disponible qui est celui du ménage. Il est possible de comparer ce revenu à un seuil le plus adapté lequel correspond à un pourcentage donné du revenu moyen ou du revenu médian<sup>2</sup>. Bien qu'il ne faille pas confondre revenu disponible et pouvoir d'achat ou revenu disponible et accès aux biens, il est possible de repérer des grandes tendances par région, par pays et à travers le temps. Ce n'est pas l'idéal et nous devons être très vigilants sur l'interprétation des données quantitatives disponibles. Outre l'insuffisance du revenu, la pauvreté monétaire peut être encore liée à des conditions économiques et sociales difficiles voire irréversibles : sans emploi, emploi précaire, revenus aléatoires, licenciement, surendettement. La pauvreté monétaire touche par exemple ce qu'on appelle désormais les nouveaux travailleurs pauvres. Il s'agit de salariés qui ont un emploi mais dont le salaire mensuel ne permet pas de subvenir aux besoins essentiels.

**L'indicateur de pauvreté humaine (IPH)** est établi, au niveau international, par le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD). Il repose sur la longévité (qui est corrélée à l'espérance de vie), le niveau d'instruction et les conditions de vie. L'indicateur de

- 
1. Bouquerel S. et De Malleray P.-A., (2006), *L'Europe et la pauvreté : quelles réalités ?* Notes de la Fondation Robert Schuman, 31.
  2. Le revenu médian est le revenu qui sépare en deux parts égales l'ensemble de référence : ici, la moitié de la population touche moins, la moitié touche davantage.

développement humain (IDH) est un autre indicateur reposant sur des critères proches (bien que différents) de l'IPH : la durée de vie, mesurée d'après l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation et le niveau de vie mesuré d'après le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant (exprimé en PPA).

**La pauvreté sociale (ou relationnelle)** s'apparente à l'isolement subi (plus que désiré), à la solitude (involontaire), à l'exclusion, à la marginalisation. Les causes sont nombreuses : elles peuvent être liées à la famille (divorce, décès et veuvage, parent isolé), à des conditions naturelles (inondations, cyclones, séismes), à des conditions politiques (attentats qui frappent les proches, conflits armés, génocides). Il n'est plus permis de penser que les catastrophes naturelles sont « réservées » à certains pays même si les PVD sont plus frappés que les pays industrialisés. Le risque « naturel » mérite une analyse précise et rigoureuse car il a la particularité de frapper les peuples avec surprise, brutalité et sur une grande échelle. Les conséquences sont douloureuses et, au-delà du nombre de morts suite aux catastrophes, il convient de réfléchir à la prise en charge de toutes celles et tous ceux qui ont tout perdu ou presque et qui peuvent de fait se retrouver pauvres. Il en va de même pour celles et ceux frappés par les conflits armés, les attentats ou toute autre expression de force physique.

**La pauvreté des conditions de vie** est un indicateur complémentaire à la pauvreté monétaire. L'approche par les conditions de vie consiste « à comparer la manière de vivre de différents individus et d'observer dans quelle mesure les différences observées peuvent s'expliquer par des privations. C'est l'objet, en France, de l'enquête permanente sur les conditions de vie menée annuellement par l'INSEE. Les indicateurs utilisés reflètent les carences dans la consommation des ménages, dans leur équipement en biens durables, ou encore dans les éléments de confort du logement »<sup>1</sup>. Ils cherchent

---

1. Bouquerel S. et De Malleray P.-A., *op. cit.*, p. 23.

donc à évaluer moins le manque de biens matériels élémentaires que les handicaps à surmonter ou la « déprivation » selon l'expression du sociologue anglais Peter Townsend<sup>1</sup>. Une telle mesure des conditions de vie se situe dans le temps et contribue à évaluer la richesse ou la pauvreté tant présente que passée des ménages et à juger des éventuels héritages, des dons ou des destructions de biens et services. Elle présente toutefois des limites méthodologiques : par exemple, il est possible de renoncer à une automobile par commodité ou par évolution des goûts et l'absence d'un tel bien durable dans un ménage ne correspond pas *de facto* à une privation. Il en va autrement, autre exemple, si le logement est équipé d'une salle d'eau avec baignoire (ou douche) ou pas, s'il est éclairé et sec ou sombre et humide. Le problème est de distinguer avec rigueur ce qui relève d'une privation désirée ou subie ou d'une privation subie et d'un simple inconvénient. En outre, les privations ou les arbitrages n'ont de sens que si on les situe dans leur environnement originel : société moderne ou traditionnelle, zone urbaine ou rurale, niveau de vie riche ou pauvre, etc.

Enfin, à côté du salaire (ou du chiffre d'affaires pour un artisan ou un commerçant) et des indemnités diverses (allocations familiales, sociales, logement, de chômage etc.), d'autres ressources complètent le revenu de certains ménages : autoproduction tel le jardinage ou l'élevage sans contrepartie monétaire, travail domestique et aides réciproques. On constate par exemple dans certains quartiers un troc entre une aide ménagère et une réparation quelconque (plomberie, réparation automobile, aide informatique etc.). Tous les échanges sont possibles, ils font appel à de nombreuses compétences et dépassent les âges, les sexes, les statuts, les formations initiales. Les habitants aux ressources monétaires faibles accèdent ainsi à des biens et services sans échange monétaire. C'est un peu comme si chacun donnait un peu de son temps contre le temps de l'autre. Ces compléments de ressources n'ont strictement rien de commun avec les activités informelles. Celles-ci sont insérées dans des échan-

---

1. In Paugam, *op. cit.*, p. 4.

ges marchands et peuvent être a-légales (travaux domestiques non déclarés, travail au noir) ou illégales (trafic de drogue, trafic d'armement). Le problème pour l'économiste est de pouvoir estimer les activités et les revenus en jeu. Dans certains pays, le secteur informel (terme impropre) peut représenter 50 à 60 % de la richesse nationale créée chaque année !

La pauvreté monétaire et la pauvreté des conditions de vie peuvent conduire à ce que nous appelons **la pauvreté spatiale**, soit une répartition des communes au sein de leur région selon le niveau de revenus de leurs habitants. L'étude sur les disparités des revenus des ménages franciliens en 1999 (Bensaid *et alii* 2004) permet de distinguer trois grands types de communes :

1. – les communes où se concentrent les résidences des ménages aisés ou très aisés.

2. – les communes proches de la moyenne de leur région avec une proportion équilibrée.

3. – les communes pauvres. En outre, l'étude constate que les villes de classes moyennes servent de tampons entre villes riches et pauvres et les quartiers de classes moyennes jouent un rôle de soupape sociale entre les quartiers chics et les quartiers périphériques déshérités. *In fine*, l'étude conclut par un accroissement de la ségrégation dans la décennie 90 avec un renforcement simultané des pôles de richesse et de grande pauvreté.

**La pauvreté « administrative »**<sup>1</sup> concerne les bénéficiaires de dispositifs d'aide sociale qui ont pour objectif de combattre la pauvreté. En France, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale analyse le nombre de bénéficiaires de minima sociaux : RMI, allocation de parent isolé, allocation d'adulte handicapé, allocation vieillesse, allocation de solidarité spécifique, allocation d'insertion, allocation veuvage, allocation supplémentaire d'invalidité, allocation équivalent retraite, revenu de solidarité (pour les Départements d'Outre Mer). Cette notion de pauvreté « administrative » est *in fine*

---

1. Bouquerel S. et De Malleray P.-A., *op. cit.*, pp. 24-25.